



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS  
DE FRANCE



EEDF BESANÇON — LA RUCHE

---

**Projet pédagogique**

Camp d'été 2022



# EEDF BESANÇON LA RUCHE

## Sommaire

- **Introduction**
- **Descriptif de l'accueil de scoutisme**
  - Caractéristiques du public accueilli
  - Lieux d'activités
  - Matériel
  - Transports
- **L'organisateur**
  - Adhésion et tarification
  - Intentions éducatives
  - Objectifs pédagogiques du camp
- **Fonctionnement**
  - Planning type journée d'activité
  - Vie quotidienne
  - Activité spécifique : La Rando-Loup
  - Activité spécifique : L'explo
- **L'équipe encadrante**
  - Généralité
  - Organigramme
  - Rappel des rôles
  - Fonctionnement de l'équipe
- **Relation Jeunes/Adultes/Parents**
  - Posture du "responsable éclés"
  - Communication externe
- **Sécurité et législation**
  - Sécurité des lieux d'activités
  - Tabac, alcool, drogues
  - Activités et vie quotidienne

## Introduction

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil de scoutisme.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Ce document fut rédigé par la directrice, Mme Françoise Jacobée, **en collaboration avec son équipe pédagogique.**



# 1. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE SCOUTISME

La SLA (Structure Locale d'Activités) EEDF Besançon "La Ruche" est un accueil de scoutisme proposant des activités avec ou sans hébergement le week-end en période scolaire, puis un camp d'été de 15 jours en Août.

Compte tenu du fait que la structure est naissante, l'accueil des jeunes et le démarrage des activités est envisagé courant Avril 2022 : il s'agira d'un démarrage de structure progressif avant un camp d'été, donc une "année" pédagogique tournée vers l'introduction au scoutisme pour un public nouveau, fraîchement arrivé dans l'association.

## 1.1. Caractéristiques du public accueilli

- **Les Louveteaux (de 8 à 10 ans)** Correspondants en moyenne à une scolarité en école Primaire, c'est l'âge de l'expression : l'imaginaire est au service du jeu et des activités. Les enfants sont organisés en cercles. Le responsable reste auprès des enfants pour aider les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie en camp. Les enfants ont besoin de repères spatio-temporels pour se développer : une routine matinale, des horaires fixes, des lieux balisés pour les activités.
- **Les Éclés (de 11 à 14 ans)** Les Éclé-e-s vivent, au sein d'un équipage, de 6 à 8 jeunes, pour prendre progressivement de plus grandes responsabilités et développer leur autonomie. Ils se répartissent les fonctions utiles pour construire et vivre des projets (coordinateur, trésorier, secouriste, secrétaire, intendant, matériel...) et organiser la vie collective : savoir s'installer et vivre en plein air, construire des itinéraires et les vivre en autonomie durant l'Exploration. L'ensemble des équipages constitue l'Unité qui permet de mettre en commun certains projets, de s'organiser pour développer des compétences, ou envisager le camp. Guidé.e.s par les responsables qui continuent de leurs faire découvrir de nouvelles expériences et activités, et des grands jeux aux imaginaires ambitieux, les Éclé.e.s explorent leur potentiel pour s'ouvrir au monde.

## 1.2. Les lieux d'activité

Le terrain de camp se situe au centre d'accueil permanent des Tronches à Saint-Etienne-Les-Remiremont (88 – Vosges).

La Composition du terrain de camp sera définie dans le projet pédagogique à la suite de notre visite de repérage programmée le 01/05/2022

Les activités en plein air seront toujours privilégiées, les activités faites dans le lieu de repli seront exclusivement réservées à de petites activités non sportives dans le cas où les conditions météorologiques ne permettent pas de les réaliser à l'extérieur.

Les nuits se feront sous tentes sur le terrain prévu à cet effet. Le lieu intérieur de repli n'étant pas habilitée aux couchages et à l'hébergement, ne sera utilisée qu'en cas de force majeure comme abri de repli. De plus, l'article GN6 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissement Recevant du Public dispose que l'utilisation exceptionnelle d'un établissement pour une exploitation autre que celle autorisée, doit faire l'objet d'une demande

d'autorisation au maire de la commune. Le bâtiment sera donc utilisé exclusivement entreposer du matériel, comme point d'eau potable et d'électricité.

Nous avons l'autorisation de faire des feux de camp, à la condition qu'ils soient surélevés pour ne pas dégrader le terrain. Nous nous ajusterons en fonction des directives départementales en lien avec la sécheresse et les risques d'incendie

### **1.3. Le matériel**

Le matériel éducatif est composé du matériel pédagogique du groupe local de Besançon et de différents prêts effectués au sein des EEDF ou auprès d'un partenaire extérieur.

Le matériel pédagogique est composé d'affaires propres à chaque branche présente dans une malle pédagogique. Il s'agit du matériel de papeterie (feuilles, stylos, crayons de couleur...), de peinture... Il est également composé d'affaires communes à toutes les branches pour les activités de plein air (ballons, batte de thèque, cônes...), et du matériel d'activité manuelles.

Le matériel de camping est composé de tentes neuves, d'une installation cuisine respectant les normes en vigueur et le matériel d'installation sanitaire n'est pas nécessaire car nous disposons de sanitaire "en dur" sur le terrain des tronches.

Le matériel de construction est composé des outils présent dans la malle construction. Ce matériel est utilisé avec la présence et sous la vigilance des responsables.

Une attention particulière est portée à l'entretien et au respect par les enfants et responsables du matériel collectif. Il peut être décidé par le directeur ou les responsables d'unités de faire payer aux parents le matériel endommagé par leurs enfants.

### **1.4. Le transport**

La structures démarre le voyage en autocar (ou en minibus en fonction des effectifs) depuis un lieu facile d'accès pour les familles et le bus :

> Parking de La Rodia, 4 Av. de Chardonnet, 25000 Besançon, France

Un bus sera affrété à destination du terrain de camp le 8 août. Idem pour le retour le 21 Août. Le retour d'un enfant ne participant qu'à la moitié du camp est à la responsabilité et à la charge de la famille.

Un chef de convoi sera nommé. Cette personne sera responsable du groupe lors du trajet et aura la liste des participants du convoi sur lui.

## 2. L'ORGANISATEUR

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France est une association fondée en 1911 et basée sur le volontariat, l'association des EEDF compte aujourd'hui plus de 30 000 adhérents répartis dans plus de 200 implantations locales présentes partout en France.

Siège national :

12 place Georges Pompidou  
93167 Noisy-le-Grand Cedex  
01.48.15.17.66  
[accueil.national@eedf.asso.fr](mailto:accueil.national@eedf.asso.fr)

Par délégation, l'organisateur est le Responsable de la Structure Locale d'Activité (RSLA) de EEDF Besançon La Ruche à savoir : Françoise Jacobée.

La mission de cette association est de contribuer à construire un monde meilleur en formant des citoyens engagés conscients des problèmes de leur société et attachés à les résoudre.

Scouts et laïques : ouverts à toutes et tous, sans tolérance pour tout type de discours oppressif, sans distinction d'origine ni de croyance, ne dépendant d'aucun parti ni d'aucune église. Aux Éclaireuses Éclaireurs de France, chacun est assuré de trouver respect et compréhension. Nous sommes une association éducative reconnue par le ministère de l'éducation nationale comme complémentaire de l'École Publique.

Les valeurs que défend l'association sont les suivantes :

**Laïcité, Coéducation, Démocratie, Solidarité, Écocitoyenneté.** Le tout enseigné avec la méthode scout : La méthode scout, basée sur la vie en petit groupe, l'éducation par l'action, la vie dans la nature, le cadre symbolique, la progression personnelle, le soutien des adultes et l'engagement sur nos valeurs et dans la communauté.

### 2.1. Adhésion et Tarification

L'association demande une adhésion annuelle par jeune, elle est obligatoire pour participer au séjour afin d'assurer l'enfant. Le montant de l'adhésion est directement reversé au siège national de l'association et n'influent aucunement sur le budget de la structure de Besançon ou du camp.

Le camp d'été répondra à une tarification dégressive pour les familles inscrivant 2 enfants ou plus, à savoir :

- Prix 1er enfant = 400€
- Prix 2ème, 3ème... enfant de la même famille = 375€

## 2.2. Les intentions éducatives

Ces intentions éducatives sont rédigées par l'association des Eclaireuses et Eclaireurs de France et sont le Projet Éducatif de toutes les structures de notre association en France.

### **Un projet d'éducation basé sur une auto éducation collective**

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'éducation par l'action. Cette auto éducation se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en petites équipes ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun. L'accueil de public spécifique, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

### **Une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective**

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses choix et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une vie démocratique participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement. Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectés. La transgression des règles est sanctionnée.

### **Une autogestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité**

La vie quotidienne, en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort. Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de week-end et de mini séjours en camping dès que les conditions le permettent. La vie en petites équipes est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de menus élaborés et préparés par les enfants (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur). L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisées par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

### **L'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience**

La pédagogie du projet est au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés. Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. Des projets en autonomie peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« explo » concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe. Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permettent de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

### **Un partenariat éducatif entre les équipes et les familles**

L'équipe d'animation est associée à la construction du projet pédagogique et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à l'évaluation et la formation des responsables et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les

drogues, le temps de sommeil... Les parents sont des partenaires éducatifs informés, associés au maximum au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

### 3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

Objectifs généraux	Objectifs de la structure	Moyens	Evaluation
Identifier l'association et ses valeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Définir les Valeurs des EEDF</li> <li>&gt; Appliquer avec évidence les valeurs aux activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Faire découvrir puis utiliser un vocabulaire EEDF (branche, services, etc.).</li> <li>&gt; Faire découvrir puis utiliser un vocabulaire perméable et inclusif.</li> <li>&gt; Montrer et transmettre les techniques pour vivre en nature.</li> <li>&gt; Créer des espaces de conseils où le groupe d'enfant prend des décisions.</li> <li>&gt; Créer des activités où l'écart d'âge est un réel atout.</li> <li>&gt; Créer une activité tournée vers l'aide extérieure (citoyenne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les enfants connaissent les 5 valeurs de l'association en fin de camp.</li> <li>&gt; Les enfants identifient seuls les valeurs transmises dans les activités.</li> <li>&gt; La moitié des activités ont pour objectifs la connaissance d'une valeur.</li> </ul>
Familiariser à la Vie Quotidienne en Collectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Présenter un fonctionnement équitable de répartition des tâches du camp.</li> <li>&gt; Accompagner progressivement les enfants dans la vie quotidienne et la réalisation des tâches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Définir un système de services avec des équipes identifiables.</li> <li>&gt; Créer un planning des services écrit des services facile d'accès et mis à disposition des enfants.</li> <li>&gt; Inclure une notion de divertissement théâtrale avec des métiers valorisant pour chaque tâche (cuisinier, bûcheron, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les enfants participent avec entrain et bonne humeur aux services.</li> <li>&gt; Les enfants ont compris la répartition des tâches.</li> <li>&gt; Les enfants maîtrisent la majorité des tâches de la vie de camp.</li> </ul>
Sensibiliser au Respect et la Conservation de l'Environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Identifier la faune et flore locale.</li> <li>&gt; Observer l'empreinte que chacun a durant le camp sur l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Fabriquer et utiliser des contenants et des produits respectueux de l'environnement au sein d'un "Laboratoire"</li> <li>&gt; Mettre en place des activités qui développent la connaissance d'espèces animales ou végétales locales.</li> <li>&gt; Illustrer visuellement les quantités de déchets produits par jour.</li> <li>&gt; Mettre en place un système de recyclage et de tri.</li> <li>&gt; Étendre l'univers culinaire des enfants</li> <li>&gt; Mettre en compétition le ratissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les enfants savent reconnaître certaines espèces croisées.</li> <li>&gt; Les enfants ont pris conscience des quantités de déchets et produits consommés</li> <li>&gt; Les enfants laissent une empreinte relativement neutre sur leur lieu de vie.</li> </ul>



## 4. FONCTIONNEMENT

Le planning type et les fonctionnement de vie quotidienne peuvent être amenés à être aménagés par les responsables sur demande des enfants en décision collective et démocratique en fonction des plages horaires disponibles et de leurs besoins.

> Les Dates du Camp : il se déroulera du lundi 8 août au dimanche 21 août 2022.

### 4.1. Planning type d'une journée

- > 08h30 - 09h30 : Petit déjeuner
- > 09h30 - 10h00 : Toilette - Rangement
- > 10h00 - 11h00 : PAM + Activités
- > 11h00 - 12h00 : Préparation Repas
- > 12h00 - 13h00 : Repas
- > 13h00 - 13h30 : Vaisselle/Temps libre -
- > 13h30 - 14h00 : Temps relax
- > 14h00 - 16h00 : Activités
- > 16h00 - 16h30 : Pause Goûter
- > 16h30 - 17h30 : Conseil et Petits Jeux
- > 17h30 - 18h00 : Temps libre
- > 18h00 - 19h00 : Préparation Repas - Roulement de douche
- > 19h00 - 20h00 : Repas
- > 20h00 - 20h30 : Toilette - Vaisselle/Temps libre -
- > 20h30 : Veillée
- > 21h00 : Redescente de veillée et couchage 21h30 maximum pour les louveteaux
- > 21h30 : Redescente de veillée et couchage 22h00 maximum pour les louveteaux
- > 22h30 : Réunion de l'équipe encadrante jusqu'à 23h30 maximum

## 4.2. La vie quotidienne

### Le Rythme de Vie :

Lors de ce Camp d'Été, tous les moments de la vie des adultes et des enfants suivent le Planning de Journée présenté ci-dessus. Nous attendons donc que les horaires établis par l'équipe encadrante soient respectés par tout le monde sur le camp.

Selon les besoins, ce dit rythme pourrait être réévalué dans la mesure du possible pour permettre à toutes et tous de profiter du camp dans les meilleures conditions possibles.

Le respect des cycles de sommeil étant vital pour une bonne tenue du camp sur toute sa durée, une attention particulière y sera portée, que ce soit pour les enfants ou les adultes.

### Les Repas :

Ceux-ci incluent trois repas journaliers, plus un goûter dans l'après-midi. Chacun bénéficiant d'un temps dédié dans le Planning de Journée.

Le petit déjeuner et sa préparation est échelonné sur une heure est assuré par un adulte encadrant. Les repas de midi et du soir sont préparés par les jeunes par branche avec l'encadrement de leurs responsables.

- L'équipe d'animation prend ses repas avec les jeunes et s'assure que chacun mange convenablement et à sa faim. Les jeunes sont libres de manger ensemble au sein de leur propre branche (Louveteaux et Éclés).
- Les menus sont affichés, selon la réglementation en vigueur.
- L'équipe encadrante tiendra compte des différentes allergies alimentaires, comme indiquées sur les Fiches Sanitaires des participants.

### Les Régimes Alimentaires :

Les activités étant axées sur des pratiques aux natures et exigences variées, il est fortement déconseillé aux participant.e.s du séjour d'avoir une alimentation déséquilibrée et peu variée. Les menus proposés sont pensés pour être équilibrés.

l'accent sera mis sur l'utilisation de produits locaux et non transformés, nous encourageons ainsi les jeunes à découvrir des saveurs et produits qu'ils ne connaissaient pas auparavant, afin d'éveiller leur curiosité culinaire dans une démarche écocitoyenne.

Cependant, si des cas spécifiques nous sont présentés, notamment appuyés par avis médical, nous nous efforcerons de trouver les meilleurs compromis possibles pour s'assurer de la bonne santé et du confort des participant.e.s.

### Les Services :

Les enfants participent très activement à l'installation et à l'entretien des lieux de campement et à la préparation des repas. Pour cela, les responsables s'assurent que les enfants suivent un système de répartition des services programmé et détaillé, pour que chacun participe et que toutes les missions soient effectuées.

- Service de cuisine : Il consiste à préparer les repas. Il peut s'agir de la préparation du repas du jour et/ou du repas des jours suivants en fonction du planning et des besoins liés aux activités. Il s'effectuera par la branche, les responsables devront prendre en compte cette activité afin de bien estimer leur temps de préparation de repas.
- Service vaisselle : Il consiste à faire la vaisselle après chaque repas : comprenant la vaisselle individuelle et la vaisselle de cuisine.

- Service bloc sanitaire: Il consiste à nettoyer le bloc sanitaire tous les jours.

- Service nettoyage du camp et ramassage des poubelles : réaliser un râteau sur le terrain de camp afin de ramasser les déchets et les poubelles, vider le bac à compost, etc.

### **Hygiène Personnelle :**

Un point d'eau extérieur est libre d'accès aux jeunes. Les jeunes se lavent les mains avant chaque repas et les dents après. Les enfants auront accès à une douche 1 soir sur 2 (en cohérence avec les équipes de services), les roulements de douche seront organisés au retour des activités en fin de journée. Les douches sont non mixtes.

Les enfants iront faire leur toilette par équipe de vie et de façon non mixte. Un responsable accompagne les enfants à la douche pour la branche louveteau et reste à l'extérieur pour s'assurer du bon déroulement de celle-ci.

Conformément aux recommandations Covid-19 et aux pratiques d'hygiène de base, les enfants seront invités à se laver les mains régulièrement pendant la journée.

### **Le Lever :**

Le concernant, certains animateurs se lèvent avant les jeunes de manière à assurer un bon déroulement du lever et le respect des horaires.

### **Le Coucher :**

Le coucher fait suite à la veillée et à un temps calme d'une quinzaine de minutes, pendant lequel les jeunes se lavent les dents et se préparent pour dormir. Un animateur référent par nuit et par branche est identifié par les jeunes pour répondre aux urgences éventuelles pouvant avoir lieu durant la nuit.

### **La mixité :**

Toutes les activités ayant lieu sur le camp sont mixtes. Cela inclut les moments des repas, des jeux et des services. Filles et garçons seront séparés lors des moments dédiés à l'hygiène personnelle et pour le couchage la nuit.

### **Le téléphone :**

Les enfants ne doivent pas amener de portable ou tout autres appareils électroniques de valeur. Le cas échéant, ceux-ci seront remis à l'équipe de direction au début du camp. Des temps spécifiques sont prévus pour permettre aux enfants de contacter leurs parents par le téléphone de la directrice ou par courrier.

### **Le conseil :**

Le conseil à lieu tous les soir par branche, c'est le moment pour les enfants de faire le bilan de la journée et de partager leurs impressions avec leurs responsables. C'est également un lieu de débat et de décisions communes pour les enfants. Ce temps est primordial dans la construction de la solidarité et de la démocratie, et chacun doit se sentir à l'aise pour exprimer son avis ou son ressenti.

Peuvent être abordés des sujets tels que les activités de la journée, une mise à jour du fonctionnement de la vie quotidienne, la discussion d'une règle de vie négociable, les difficultés humaines, la décision d'une activité pour la prochaine après-midi "on choisit nos acti", le choix du prochain repas "on choisit ce qu'on mange", etc.

### **Les règles de vie :**

Considérant la Loi, et le règlement imposé par la direction (le règlement sera rédigé et annexé au Projet Pédagogique après notre visite du Terrain des Tronches en mai),

les règles de vie, elle est négociable entre les encadrants et les enfants de la branche. Elles fixent les choix quant à la vie quotidienne et aux activités. Elles évoluent selon les besoins lors du conseil. Ici, il est difficile de donner des exemples car ces règles dépendent du groupe, du lieu et d'autres contraintes ; ainsi la gestion de l'utilisation des cabanes par des Louveteaux peut faire partie de la Règle de vie.

### **4.3. Activités spécifiques : La Rando-Loup**

Réservée à la branche Louveteau : La rando-loup permet de mettre en application tout le savoir et les compétences acquises durant le camp.

Sa préparation et sa réalisation doivent permettre aux Louveteaux de grandir, et de se donner un défi à réaliser pour explorer encore plus ses limites. La rando-loup n'est pas seulement un « week-end ailleurs » ; il doit être un projet d'entreprise dans lequel les enfants ont un but identifié et original qui permet la découverte d'une autre facette du scoutisme.

Il est préparé en amont par les Louveteaux avec leurs responsables. Cette activité sera obligatoirement accompagnée par les responsables habituels de la branche.

### **4.4. Activités spécifiques : L'Explo**

Réservée à la branche éclés : L'explo est encadrée par l'arrêté du 21 mai 2007, faisant partie des activités sans encadrement. Cette activité n'est accessible aux enfants qu'à partir de 11 ans.

Il s'agit d'une activité préparée en amont par les éclés avec leurs responsables, avec l'autorisation des parents. Le projet d'explo leur est présenté.

Une explo est une randonnée de 2 jours et 1 nuit en autonomie, par petits groupes de 6 à 8 jeunes. L'itinéraire sera prévu en avance, les lieux de couchage également. Les responsables devront aller à la rencontre des jeunes pour contrôler leur lieu de couchage, leur repas, et leur état physique.

Une certaine somme est donnée à cet équipage, qui aura à l'avance préparé les menus et la trésorerie.

Ainsi, chacun des rôles d'un équipage sera utilisé durant la préparation et l'exécution de l'explo : permettant aux jeunes de devenir autonome, et d'obtenir ou de faire valoir ses compétences, le rendant à la fin de l'explo fiers de ce qu'il a réalisé.

Si les responsables jugent que les jeunes n'ont pas un degré d'autonomie suffisant pour partir seul, ils pourront toujours réaliser le projet accompagné par un responsable.

# 5. L'ÉQUIPE

## 5.1. Généralités

Chacun doit être conscient de son attitude auprès des jeunes. Celle-ci est importante puisqu'elle consiste à assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants présents sur les activités d'année. De même, chacun doit savoir se remettre en question, demander de l'aide si besoin et travailler en équipe. De plus, la notion d'équipe est très importante, elle sous-entend une certaine solidarité entre les membres. Durant le séjour, tout le monde devrait avoir le souci de la collectivité.

L'équipe de d'animation est donc la suivante :

## 5.2. Le Directeur

Le directeur : Françoise Jacobée, Titulaire BAFA, Titulaire PSC1, Stagiaire BAFD

- Il est le garant de la sécurité physique et affective des enfants et de son équipe.
- Il a en charge la co-conception + co-évaluation, puis la rédaction du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination entre l'intendance et l'animation
- Il a un rôle de formation des responsables, de suivi et de validation des stages.
- Il pilote, aide et conseil son équipe
- Il valide les projets d'activités, d'activités spécifiques et les projets de sorties

## 5.3. Le responsable d'unité

Unité Louveteaux : Emmanuel Destaing, Titulaire BAFA, Stagiaire RUSF

Unité Eclés : Julien Bertrand, Titulaire RUSF, Titulaire BAFA

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique, de sa mise en place et de son évaluation
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la vie collective.
- Il est le garant de la sécurité physique et affective des enfants et de son équipe.
- Il gère les relations avec les différents partenaires de l'unité
- Il organise et coordonne la mise en oeuvre de la vie quotidienne et des activités
- Il pilote, forme et conseil son équipe d'animation
- Il assure les missions d'animateur



## 5.4. Les responsables d'animation

Unité Louveteaux : Matéo Kalie Verdant, ASF Stagiaire /// Calixte Coulet ; ASF Stagiaire .

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

- Il veille au respect des règles de vie de la structure, en montrant évidemment l'exemple (respect des êtres, des affaires de chacun, des locaux, du matériel).
- Il favorise un séjour de qualité à chaque moment de la journée, et permet aux enfants de s'approprier ce lieu de vie et de s'y exprimer.
- Il donne la priorité à la qualité des relations enfants-animateurs en créant un climat de confiance et de détente et en favorisant l'intégration de chacun.
- Il vit quotidiennement avec les enfants, les suit et les aide dans tous les aspects de la vie quotidienne.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il propose des activités éducatives de qualités, intéressantes et riches en découvertes.
- Il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il gère complètement son activité de préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

## 5.5. L'assistant sanitaire

Françoise Jacobée, Titulaire PSC1.

- Il doit s'assurer de la remise pour chaque mineur, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant des certificats médicaux mentionnés à l'article premier de l'arrêté du 20/02/2003
- Il doit informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires
- Il doit identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise de médicaments.
- Il doit s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanent à disposition du jeune.
- Il doit tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux.
- Il doit tenir à jour les trousse de premiers soins (remplacement de produit quand la trousse est utilisée et vérifie avant le camp que les produits ne sont pas périmés.)

- Il doit informer l'équipe des protocoles sanitaires en vigueur (COVID) et s'assurer qu'ils sont respectés

## 5.6. Le fonctionnement de l'équipe

### Point d'équipe

Avant un éventuel temps convivial, une réunion d'équipe se fera après le couchage des enfants afin de régler les éventuels points de dysfonctionnement. Ce point sera piloté par le directeur.

Différents points seront abordés comme :

- Le bilan de la journée
- Préparation de la journée du lendemain
- Discussion autour des jeunes de façon collective et individuelle - Régulation d'équipe si nécessaire

### Temps de repos / Rythme de l'animateur

Chaque responsable (qu'il soit fumeur ou non) disposera de pauses individuelles dans la journée afin d'assurer au mieux la sécurité physique, affective et morale des enfants. Elles seront à prendre à un moment opportun (entre deux activités/services/temps particuliers). La durée de cette pause est limitée dans le temps et doit être mentionnée au reste de l'équipe d'animation. Ce temps doit être pris dans un espace à l'abri des regards des enfants.

Nous aurons une vigilance quant à la gestion du temps de pause/sommeil des animateurs afin qu'ils gardent une qualité de vie compatible avec la bonne conduite des activités.

# 6. RELATION JEUNES/ADULTES/PARENTS

## 1. Posture du "responsable éclés"

**Tous les responsables sont bénévoles**, donc engagés dans une association pour laquelle une de leur mission est de transmettre leurs valeurs aux citoyens de demain.

L'adulte sur le séjour est vecteur d'exemplarité. Il constitue un modèle pour l'enfant qui s'identifie souvent à lui et le copie. Si l'adulte est respectable, l'enfant se retrouvera dans les valeurs de notre association. Si l'adulte est fédérateur de respect, le mineur le respectera. Le responsable doit bien avoir à l'esprit que toute sa pédagogie éducative repose sur sa relation avec l'enfant. Cette relation se met en place dès le premier contact avec l'enfant.

Les premiers instants sont essentiels et déterminent la suite de leur relation. Le responsable propose un projet d'activités à l'enfant, au travers de valeurs propres au scoutisme. Son approche doit être irréprochable et respectueuse.

En tout état de cause, le directeur est le garant du respect sur le camp : il choisit et élabore son équipe pour ses compétences et complémentarités. Il veille au respect des règles. Il est vigilant à la bonne relation Adultes/Enfants/Parents.

## 2. Communication avec les familles

Durant le séjour, les enfants pourront demander à joindre par téléphone leur famille au directeur, qui mettra en place un temps pour chaque enfant qui en ressent le besoin.

Les enfants peuvent recevoir du courrier de la part de leur proche à l'adresse du camp, ces courriers seront distribués aux enfants le jour de leur réception. Les enfants auront également un temps pour eux-même écrire à leurs proches et raconter leurs aventures.

Les familles peuvent contacter la directrice par téléphone en cas de besoin urgent.

Les responsables prendront des photos durant tout le séjour et ces photos seront partagées aux familles via une plateforme privée quelques jours après la fin du séjour. Seules quelques photos seront partagées sur des plateformes publiques (site internet [besancon.eedf.fr](http://besancon.eedf.fr) ou comptes Instagram et Facebook) afin de continuer de donner des nouvelles et de partager les grands moments, dans la limite du droit à l'image accordé par les familles.

# 7. SÉCURITÉ & LÉGISLATION

## 1. Sécurité sur les lieux d'activité :

Les règles de sécurité sont expliquées aux participants et rappelées régulièrement aux jeunes par l'encadrement. Elles font partie des règles de vie non négociables :

- Le lieu d'activité doit être balisé de manière visuelle par les responsables.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un responsable pour sortir du lieu d'activité.
- Il est défendu de jouer avec les animaux.
- En cas de présence d'un adulte étranger à l'équipe d'encadrement sur le lieu d'activité, il faut le signaler immédiatement à un responsable.

## 2. Tabac, alcool, drogue

La consommation d'alcool est interdite pour tous les mineurs sous peine d'exclusion immédiate à la charge de la famille de la personne incriminée.

Concernant la consommation de drogues, elle est, conformément à la loi française, strictement interdite et passible de poursuites judiciaires.

Tout manquement à ces règles fera l'objet de sanctions de la part de la direction.

## 3. Activités et vie quotidienne

Toutes nos activités se font dans le respect du cadre réglementaire et sont déclarées auprès de la Jeunesse et Sport. L'équipe pédagogique dispose d'accès à toute la documentation relative à la réglementation. (Documentation fournie par la DDCS et le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, JPA spécial directeur, Mémento de la réglementation 2020).